

DEUX NOUVELLES LETTRES DE VOLTAIRE (D9043a, D15637a)

Nicholas Cronk

Voltaire Foundation, Université d'Oxford

Une vente récente chez Christie's à Paris a révélé l'existence de deux lettres de Voltaire jusqu'ici inconnues¹. La description des manuscrits et le texte des lettres qui suivent sont fondés sur la notice et sur la photo des deux lettres contenues dans le catalogue de vente. La transcription des lettres est littérale, mais des majuscules ont été introduites au début des phrases.

269

Voltaire à Louis Gaspard Fabry
Les Délices, 6 juillet 1760
D9043a

6 juillet 1760 aux délices

[...] J'ai envoyé à M^r le premier syndic la dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ; il est malade, dès qu'il pourra aller au conseil il demandera le certificat que vous desirez ; je ne sais si ces certificats sont d'usage, et si le conseil ne croit pas qu'il doive s'en tenir aux pièces probantes qu'il a communiquées [...] Si on demandait au Conseil du Roy un certificat que la ville de Mons a appartenu autrefois à la France, il renverrait aux traités de paix [...] Je suis persuadé, Monsieur, que vous ne souffrirez pas une injustice aussi criante et aussi manifeste que celle de saisir la récolte d'un seigneur pour des frais qu'il ne doit point [...].

[*adresse*:] « A Monsieur Monsieur Fabri maire et subdélégué à Gex ».

Lettre de la main de Wagnière, signée par Voltaire. 2 pages in-4 (230 x 185 mm). Encre brune sur papier vergé. Cachet de cire. Petite déchirure sans manque de texte.

1 Christie's, Paris, vente 3598 du 9 décembre 2014, « Livres et manuscrits », lot 81. Sur la numérotation des lettres, voir Nicholas Cronk, « La correspondance de Voltaire : la première mise à jour (2011) de l'édition de Th. Besterman », *Revue Voltaire*, n° 11 (2011), p. 195-196.

Voltaire avait souvent l'occasion d'écrire à Fabry (1720-1791), maire de Gex à partir de 1747, et premier syndic de la province, subdélégué de l'intendant de Bourgogne. Cette lettre fait partie d'une série d'échanges concernant une terre appartenant à Voltaire, et la juridiction sous laquelle elle tombait. Le 30 juin 1760, il avait écrit à Fabry : « Monsieur L'intendant [...] vous ayant remis les pièces il ne tient qu'à vous de donner votre avis. Vous êtes instruit, et vous voyez évidemment que la Perriere n'est pas plus de la juridiction de Tournay que de celle de Milan ou de Rome. C'est une vexation odieuse. Les terres ne sont déjà que trop à charge » (D9015). Le 20 juillet, il lui écrira de nouveau : « Monsieur, Quoi que vous ne m'ayez pas accusé la réception du certificat du conseil de Genève, je me flatte cependant que vous l'avez reçu, et que le bailliage de Gex, ainsi que le Président de Brosse est enfin détrompé de l'idée chimérique que la Perrière est de la juridiction de Tournay. Je suis bien étonné que dans un si petit païs on Connaisse si peu son païs » (D9078).

Voltaire à Imbert
Genève, 8 mai 1769
D15637a

à Genève 8 May 1769

Les maladies dont je suis tourmenté, Monsieur, a l'age de soixante et quinze ans, ne m'ont pas permis de vous remercier plutôt de votre bonté. J'ai été obligé de me faire transporter à Genève pour y consulter inutilement des médecins. Je vous prie de me continuer votre bienveillance pour le peu de tems que j'ai encor à vivre, et de presenter ma très respectueuse estime à Monsieur De Sartine dont le nom doit être toujours cher à tous ceux qui ont un cœur de citoyen.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur

Voltaire

[*adresse*:] « À Monsieur Monsieur Imbert, Secretaire de Monsieur le Lieutenant général de Police À Paris ».

Lettre de la main de Wagnière, signée par Voltaire. Une page in-8 sur un double feuillet. Cachet de cire rouge. Encre brune sur papier vergé.

Imbert était le secrétaire d'Antoine de Sartine, lieutenant général de Police à Paris (de 1759 à 1774) et directeur de la Librairie (de 1763 à 1774). La « bonté »

dont il est question ici est peut-être une allusion au soutien de Sartine dans la controverse provoquée par la publication de l'*Examen de la Nouvelle histoire de Henry IV, par M. de Bury* (Genève, 1768), qui critiquait Hénault et que certains attribuaient à Voltaire². Par ailleurs, et même s'il a fait preuve d'indulgence pour les philosophes, le nom de Sartine reste lié aux activités du *cabinet noir* qui espionnait systématiquement les correspondances privées, pratique dont Voltaire se plaint souvent, dans l'article « Poste » des *Questions sur l'Encyclopédie* (OCV, t. 42B [2012], p. 469-474), comme dans sa correspondance : « on ne peut plus penser par la poste », écrit-il à Mme du Deffand (D8040), et avec un autre correspondant, il évoque la poste et le rôle du Bureau de la Librairie, « la nouvelle inquisition qui opprime les belles lettres [...] la librairie est la cause de ces suppressions » (D2992). La question reste pertinente : le même jour qu'il écrit cette lettre à Imbert, il en écrit une autre à Mme Denis, alors à Paris, à propos d'un ballot de ses livres qui a été saisi (D15637). C'est sans doute cet événement fâcheux qui a motivé la lettre à Imbert. Dans l'édition « définitive » de la *Correspondance* éditée par Besterman, nous trouvons la trace de quatre lettres adressées par Voltaire à Imbert : elles s'échelonnent entre le 8 novembre 1769 (D15990) et le 5 février 1773 (D18184). Une cinquième lettre du 20 mai 1761 (D9784) était peut-être adressée au même personnage.

2 Voir D15073 (note 1), D15411, D15607 et D15733.

